

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE FREDERICTON**

**LE MARDI 25 MAI 2010**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Fredericton, tenue le mardi 25 mai 2010 à 19 h 36 à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**PRÉSENCES**

Présences

Monsieur le maire Brad Woodside, le maire adjoint Bruce Grandy et les conseillers municipaux Stephen Chase, Jordan Graham, Steven Hicks, Dan Keenan, David Kelly, Stephen Kelly, Marilyn Kerton, Eric Megarity, Tony Whalen et Mike O'Brien.

Sont aussi présents :

Melanie D. MacDonald, secrétaire municipale adjointe

Paul Stapleton, administrateur municipal

Chris MacPherson, administrateur municipal adjoint

Barry MacKnight, chef de police

Wayne Tallon, directeur des services communautaires

Murray Jamer, directeur – Ingénierie et travaux publics

Frank Flanagan, directeur – Services d'aménagement

Jane Blakely, directrice – Services généraux

Tina Tapley, directrice des finances/trésorière municipale par intérim

Alex Forbes, directeur adjoint – Services d'aménagement

Paul Murray, chef des pompiers adjoint

Michelle Brzak, avocate municipale

Sean Lee, gestionnaire des Services d'ingénierie

Wayne Knorr, gestionnaire, Communications générales

**COMMENTAIRES DE MONSIEUR LE MAIRE – KEVIN RICKARD**

Monsieur le maire invite l'assistance à se recueillir un moment à la mémoire de Kevin Rickard décédé après une longue lutte contre le cancer.

M. Rickard était président du Comité consultatif sur l'urbanisme. Il manquera à ceux et celles qui le connaissent.

**PRIÈRE**

Prière

Le révérend Paul Ross dit la prière.

**PROCLAMATIONS**

Proclamations

Monsieur le maire Brad Woodside lit les proclamations suivantes :

**JOURNÉE PLACE AU SPORT**

Journée place au sport

**ATTENDU QU'**une famille canadienne sur trois n'a pas les moyens d'inscrire ses enfants à des activités sportives ou récréatives;

**QUE** Place au sport est d'avis que tous les enfants devraient avoir la chance de courir, patiner, jouer et grandir en participant à des sports et loisirs organisés tels que le hockey, la danse, la natation et le basket-ball afin qu'ils puissent gagner de l'estime de soi et de la confiance en soi et développer d'importantes habiletés fondamentales;

**QUE** Place au sport de Canadian Tire aide les enfants défavorisés à participer aux sports et loisirs organisés – plus de 216 000 enfants jusqu'à maintenant;

**QUE** la Journée place au sport vise à sensibiliser les populations canadiennes afin que les enfants puissent faire de l'exercice en s'amusant.

**POUR CES MOTIFS**, je, Brad Woodside, maire de Fredericton, déclare par la présente **le 29 mai 2010 Journée place au sport** afin de donner aux enfants la chance de faire du sport.

**SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SITUATION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées

**ATTENDU QUE** la municipalité de Fredericton a pour mission d'aider les citoyens vivant avec un handicap à profiter pleinement des ressources communautaires;

**QUE** ces personnes sont nombreuses à faire face à des barrières dans les secteurs de l'emploi, de l'accès à l'information, du transport, du logement, de l'éducation, du loisir, des services et du soutien quant aux mesures qui leur sont destinées;

**QUE** nous pensons qu'un plus grand nombre de citoyens vivant avec un handicap devrait avoir accès à un soutien adapté afin d'accroître leurs possibilités au Nouveau-Brunswick;

**QUE** nous appuyons le thème de la sensibilisation à la situation des personnes handicapées – Yes we can! / Oui on peut.

**POUR CES MOTIFS**, je, Brad Woodside, maire de Fredericton, demande par la présente à la population de se joindre au conseil pour

rendre hommage aux personnes handicapées et au rôle qu'elles peuvent jouer dans la collectivité en soulignant, **du 30 mai au 5 juin 2010**, la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

### **SEMAINE DES JEUX EPSILON**

Semaine des Jeux Epsilon

**ATTENDU QUE** l'objectif social de Fredericton est que **chaque personne ait la possibilité de développer un esprit sain dans un corps sain grâce à un mode de vie équilibré;**

**QUE** c'est par les Services communautaires — Division des loisirs que Fredericton peut atteindre cet objectif;

**QU'**Epsilon Y's Men's Club et le Secrétariat de la culture et du sport du Nouveau-Brunswick partagent cet objectif;

**QUE** les Jeux Epsilon favorisent le divertissement, l'amitié et la camaraderie chez les aînés;

**QUE** les aînés représentent un segment important et dynamique de la collectivité.

**POUR CES MOTIFS**, je, Brad Woodside, maire de Fredericton, déclare par la présente la période **du 7 au 11 juin 2010, Semaine des 22<sup>es</sup> Jeux Epsilon** pour l'âge d'or, et demande à la population de se joindre au conseil pour la célébrer.

### **LOVE FREDERICTON**

Love Fredericton

**ATTENDU QUE** les Églises du grand Fredericton souhaitent démontrer gratuitement, par des gestes humanitaires, leur amour pour Fredericton;

**QUE** puisque Dieu, aimant tellement l'humanité, lui a donné, de son plein gré, son fils Jésus, les Églises de la région de Fredericton veulent montrer leur amour de manière concrète, par le don;

**QUE** les Églises de la région de Fredericton souhaitent montrer leur unité grâce à leur collaboration pour un objectif commun;

**QUE**, en plus d'avoir le cœur à la bonne place, les bénévoles de « Love Fredericton » l'auront sur le dos de leur t-shirt pendant qu'ils poseront gratuitement des gestes humanitaires partout en ville le 12 juin 2010.

**POUR CES MOTIFS**, je, Brad Woodside, maire de Fredericton, déclare par la présente les **11 et 12 juin 2010, Fin de semaine «Love Fredericton»**.

**LOTISSEMENT – 1530, CHEMIN LINCOLN (EDOUARD GEBRAEL)**

Lotissement – 1530, chemin Lincoln (Edouard Gebrael)

À sa réunion du 19 mai 2010, le Comité consultatif sur l'urbanisme a étudié une recommandation du personnel concernant une demande d'Edouard Gebrael visant à lotir le terrain sis au 1530, chemin Lincoln de façon à créer six (6) parcelles constructibles dans la zone résidentielle deux (R-2).

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller David Kelly QUE soit pris en argent le 8 % des terres publics, en ce qui a trait à la demande d'Edouard Gebrael visant le lotissement du terrain sis au 1530, chemin Lincoln en vue de créer six parcelles constructibles dans la zone résidentielle deux (R-2).**

Avant le vote, monsieur le maire fait remarquer que même s'il n'est pas d'usage que des membres du public s'adressent au conseil sur des sujets de ce genre, il va permettre à ceux qui sont présents à la réunion d'exprimer leurs préoccupations, soulignant toutefois que les commentaires doivent porter sur la question du 8 % des terres publiques.

**M. Jamie Morrison s'adresse au conseil**

M. Jamie Morrison s'adresse au conseil

M. Jamie Morrison, représentant le secteur Lincoln, exprime le mécontentement des résidents pour le court délai accordé concernant l'avis du lotissement proposé, ne leur ayant pas laissé assez de temps pour se préparer en vue de la réunion du comité consultatif sur l'urbanisme. Une requête visant à reporter l'étude du dossier a été rejetée par le comité.

M. Morrison souligne que la demande initiale de M. Gebrael avait été rejetée par le conseil en raison de problèmes de sécurité, et ajoute que la réduction du nombre de lots de sept à six n'atténuerait pas les préoccupations des résidents du secteur.

M. Morrison demande au personnel municipal de faire ce qui suit :

- Mener une étude sur l'incidence de la circulation
- Passer en revue les problèmes de sécurité
- Vérifier le nombre d'accidents dans le secteur
- Faire une recherche d'information historique
- Mener une enquête sur les besoins du quartier

M. Morrison se demande en outre comment un plan de zone résidentielle deux (R-2) de 1979 peut servir de base adéquate pour approuver ou rejeter une demande de lotissement en 2010, sans égard aux voies et intersections, aux autoroutes et à l'intensité de circulation actuelles, ainsi qu'aux élévations de terrain.

M. Morrison demande au conseil de reporter l'étude du dossier afin de donner aux résidents du secteur le temps nécessaire pour préparer une présentation plus étoffée pour le conseil.

Monsieur le maire convient que le dossier a donné lieu à une certaine confusion; cependant, il rappelle qu'à l'heure actuelle, le seul point considéré par le conseil est la question du 8 % des terres publiques.

Les problèmes de sécurité ont été soulevés antérieurement par des résidents du secteur aux réunions du Comité consultatif sur l'urbanisme et du conseil municipal. Le report du dossier ne changerait pas le point à discuter au conseil municipal.

À ce sujet, le conseiller Mike O'Brien déclare qu'il votera pour la motion; toutefois, il souligne en outre qu'une révision de la *Loi sur l'urbanisme* serait nécessaire. Il espère que les municipalités du Nouveau-Brunswick travailleront de concert pour reformuler les articles de la Loi qui portent à confusion.

Alex Forbes, directeur des Services d'aménagement, précise que le processus d'approbation de lotissement est présenté en détail dans la *Loi sur l'urbanisme*, en vertu de laquelle une certaine autorité est accordée à l'agent d'aménagement. Dans la mesure où les conditions stipulées par la Loi sont respectées, un lotissement sera approuvé. Le seul organisme habilité à rendre une décision définitive en la matière est la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme – Nouveau-Brunswick.

La conseillère Marilyn Kerton déclare qu'elle ne votera pas pour la motion parce que selon elle, la Ville devrait prendre le 8 % des terres publiques sous forme de terrain.

Il a été mentionné, cependant, que si le 8 % des terres publiques était pris sous forme de terrain, le nombre de lots sur le terrain pourrait baisser de six à cinq.

**La motion initiale est mise au vote et déclarée REJETÉE; le maire adjoint Bruce Grandy, les conseillers Stephen Chase, Dan Keenan, David Kelly, Jordan Graham et Steven Hicks et la conseillère Marilyn Kerton ayant voté contre.**

**Proposé par le conseiller Jordan Graham, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton QUE le 8 % des terres publiques, en ce qui a trait à la demande de lotissement d'Edouard Gebrael visant à créer six parcelles constructibles dans la zone résidentielle deux (R-2) sur le terrain sis au 1530, chemin Lincoln, soit pris sous forme de terrain.**

À ce sujet, M. Forbes fait savoir qu'il sera impossible pour le personnel de déterminer la parcelle de terrain sans un plan approprié.

**Motion visant à reporter le point sur la cession de terrain**

Proposé par le conseiller Jordan Graham, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton QUE, en l'absence de plan, le point sur la cession du 8 % de terres publiques, concernant la demande de lotissement d'Edouard Gebrael visant à créer six parcelles constructibles dans la zone résidentielle deux (R-2) pour le terrain sis au 1530, chemin Lincoln, *soit reporté* à la séance du conseil du 14 juin 2010.

La motion *amendée* est mise au vote et déclarée ADOPTÉE SANS UNANIMITÉ; le conseiller Tony Whalen ayant voté contre.

**BAIL – BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'YORK**

Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton fournisse, avant le 30 juin 2010 un avis signifiant la fin du bail de location entre la Ville de Fredericton et le gouvernement du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait aux locaux situés aux 4-12, rue Carleton (bibliothèque régionale d'York) à la date d'expiration, soit le 31 décembre 2010. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**LE MAIRE ADJOINT BRUCE GRANDY ASSURE LA PRÉSIDENTE**

Sur l'ordre de monsieur le maire Brad Woodside et en accord avec le conseil, le maire adjoint Bruce Grandy assure la présidence à compter de 20 h 19.

Le maire Brad Woodside quitte la salle du conseil.

**MARCHE POUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES**

Réception d'une demande d'approbation de Vanessa Linehan concernant la tenue de la marche annuelle pour la sclérose en plaques, le 30 mai 2010.

Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que soit accordée à la Société canadienne de sclérose en plaques la permission de tenir la marche pour la

Motion visant à reporter le point sur la cession de terrain

Bail – bibliothèque régionale d'York

Le maire adjoint Bruce Grandy assure la présidence

Marche pour la sclérose en plaques

**scélérose en plaques le dimanche 30 mai 2010, sous réserve des conditions précisées par le personnel.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**JOURNÉE CONTRE LA FAIM**

Journée contre la faim

Réception d'une demande d'approbation de Chris Fougere concernant la tenue de la Journée contre la faim le 1<sup>er</sup> juin 2010 à la place des Officiers.

**Proposé par le conseiller Jordan Graham, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que le conseil municipal soit saisi du rapport d'activité spéciale relatif à la Journée contre la faim.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**FESTIVITÉS DE MARYSVILLE**

Festivités de Marysville

Réception d'une demande d'approbation de Bev Sharpe concernant la tenue des Festivités de Marysville du 11 au 13 juin 2010.

**Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que soit accordée au Comité des Festivités de Marysville la permission de tenir ses activités du 11 au 13 juin 2010 sous réserve des recommandations du personnel.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**SEMAINE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Semaine nationale de la fonction publique

Réception d'une demande d'approbation de Laura Bulmer concernant la tenue de la cérémonie de clôture le 18 juin 2010 à la place des Officiers.

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Chase, QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal soit saisi du rapport d'activité spéciale relatif à la Semaine nationale de la fonction publique (du 14 au 18 juin 2010).**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES**

Célébration de la Journée nationale des Autochtones

Réception d'une demande d'approbation de Tamara Polchies

**Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Tony Whalen QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit saisi du rapport d'activité spéciale relatif aux Célébrations de la Journée nationale des Autochtones.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**À PIED ET À ROULETTES**

À pied et à roulettes

Réception d'une demande d'approbation de Caroline Poirier concernant la tenue de la Randonnée à pied et à roulettes le dimanche 20 juin 2010.

**Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que soit accordée à la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin, section Fredericton, la permission de tenir son marchathon «À pied et à roulettes», le dimanche 20 juin 2010 de 12 h à 16 h 30.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**BARD IN THE BARRACKS : MACBETH AU PARC ODELL**

Bard in the Barracks :  
Macbeth au parc Odell

Réception d'une demande d'approbation de Len Falkenstein concernant la tenue des présentations théâtrales en soirée de « MacBeth » au parc Odell du 23 juin au 3 juillet 2010.

**Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Jordan Graham QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que soit accordée à Bard in the Barracks la permission de présenter la pièce de Shakespeare « MacBeth » au parc Odell du mercredi 23 juin au samedi 3 juillet 2010 (de 19 h 30 à 22 h);

**IL EST DE PLUS RÉSOLU** que soit accordée aux organisateurs de Bard in the Barracks une exemption relative au paragraphe 4(1) de l'arrêté L-8, Arrêté concernant les parcs, sous réserve des recommandations du personnel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**EXERCICE MILITAIRE**

Exercice militaire

Réception d'une demande d'approbation du capitaine S. J. Reynolds visant la tenue d'un exercice militaire le vendredi 23 juillet 2010.

**Proposé par le conseiller Stephen Kelly, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU** que soit accordée à l'école d'infanterie, CIC-BFC Gagetown, la permission de tenir son entraînement militaire dans le secteur rue Queen et place des Officiers au centre-ville de Fredericton de 9 h à 16 h le vendredi 23 juillet 2010, ET QUE le maire et la secrétaire municipale soient autorisés à exécuter le document intitulé « Droit d'usage ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CONFIRMATION D'ARRÊTÉS**

Confirmation d'arrêtés

Réception d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme, qui confirme sa position relativement aux arrêtés suivants :

1. Arrêté n° Z-2.698 – 1012, rue Prospect (Hill Bros. Realty)
2. Arrêté n° Z-2.699 – 205, avenue McAdam (City of Fredericton)

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE le conseil soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**REZONAGE – 512, CHEMIN WOODSTOCK (CITY OF FREDERICTON)**

Rezonage – 512, chemin Woodstock (City of Fredericton)

Réception d'un rapport établi dans le cadre de la réunion du 19 mai 2010 du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant l'approbation d'une demande de Calvin Thompson au nom de la Ville de Fredericton, en vue de rezoner le terrain sis au 512, chemin Woodstock, pour faire passer la classification de zone résidentielle 1 (R-1) à zone d'espaces verts (O.S.).

**Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE le conseil soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution**

Résolution

**Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Dan Keenan QUE, ATTENDU QUE pendant la séance du 25 mai 2010, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme relatif à la modification de l'arrêté n° Z-2 portant sur le zonage de Fredericton afin de modifier le zonage du terrain sis au 512, chemin Woodstock, de façon à faire passer la classification de zone résidentielle 1 (R-1) à zone d'espaces verts (O.S.), comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées;**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* régissant la procédure d'avis public, et que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 juin 2010 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 1.**

**Rezonage – 559-565, Rue Union (J&G Holdings)**

Rezonage – 559-565, rue Union (J&amp;G Holdings)

Réception D'un Rapport Du Comité Consultatif Sur L'urbanisme Recommandant La Réapprobation D'une Demande De George Youssef, Au Nom De J & G Holdings, En Vue De Modifier Le Zonage Du Terrain Sis Aux 559-565, Rue Union, Pour Faire Passer La Classification De Zone Résidentielle 6 (R-6) À Zone Résidentielle 5 (R-5), Sous Réserve Des Conditions Adoptées Par Le Comité Consultatif Sur L'urbanisme À Sa Réunion Du 19 Mai 2010.

**Proposé Par Le Conseiller David Kelly, Appuyé Par Le Conseiller Eric Megarity Que Le Conseil Municipal Soit Saisi Du Rapport Du Comité Consultatif Sur L'urbanisme, Ainsi Que Des Conditions Recommandées; Que L'arrêté N° Z-2.574 Et Les Conditions S'y Rattachant Soient Abrogés.**

**Adopté À L'unanimité**

**Résolution**

Résolution

**Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Eric Megarity que, ATTENDU QUE** pendant sa séance du 25 mai 2010, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme relatif à la modification de l'arrêté n° Z-2 portant sur le zonage de Fredericton en vue de modifier le zonage du terrain sis aux 559-565, rue Union, pour faire passer la classification de zone résidentielle 6 (R-6) à zone résidentielle 5 (R-5) afin de permettre la construction de cinq maisons en rangée, comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées; et que l'arrêté n° Z-2.574, adopté par le conseil municipal le 9 juillet 2007, et les conditions s'y rattachant, soient abrogés.

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la *Loi sur l'urbanisme* régissant la procédure d'avis public; que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 juin 2010 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 2**.

**REZONAGE, LOTISSEMENT ET APPROBATION DE NOM DE RUE – PROMENADE VALCOUR (OAKRIDGE MANUFACTURING INC.)**

Rezoning, lotissement et approbation d'odonyme – Promenade Valcour (Oakridge Manufacturing Inc.)

Réception d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant l'approbation d'une demande d'Oak Ridge Manufacturing Inc. visant à rezoner le terrain sis en retrait d'un prolongement de la promenade Valcour de zone industrie de service à route commerciale (H.C.), à lotir le terrain de façon à créer quatre (4) parcelles commerciales constructibles et à approuver l'odonyme « cour Ashton Court », sous réserve des conditions adoptées par le Comité consultatif sur l'urbanisme à sa réunion du 19 mai 2010.

**Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller David Kelly QUE le conseil adopte le rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme et les conditions recommandées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution**

Résolution

**Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller David Kelly que, ATTENDU QUE** pendant la séance du 25 mai 2010, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme relatif à la modification de l'arrêté n° Z-2 portant sur le zonage de Fredericton en vue de modifier le zonage d'une parcelle de terrain sise en bordure du prolongement de la promenade Valcour, de zone d'industries de services (S.I.) à zone commerciale à usage relié à l'automobile (H.C.), comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des modalités et conditions stipulées;

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme régissant la procédure d'avis public; que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 juin 2010 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 3**.

*(Le conseiller Dan Keenan est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**MODIFICATION DE ZONAGE – 247, RUE DUNDONALD (EL-ZAYAT VENTURES LTD.)**

Modification de zonage – 247, rue Dundonald (El-Zayat Ventures Ltd.)

Réception d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant l'approbation d'une demande d'El-Zayat Ventures Ltd., en vue de modifier la zone d'habitation 3 A (TP-3A) afin de permettre la construction d'un immeuble à appartements de quatre unités au 247, rue Dundonald, sous réserve des conditions adoptées par le Comité consultatif sur l'urbanisme à sa réunion du 19 mai 2010.

**Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil soit saisi du rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme et des conditions recommandées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Le conseiller Dan Keenan est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**Résolution**

**Proposé par le conseiller Steven Hicks, appuyé par le conseiller Stephen Kelly que, ATTENDU QUE**, pendant sa séance du 25 mai 2010, le conseil a été saisi d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant de modifier la disposition relative à la zone sectorielle 3 A (TP-3A) prévue à l'arrêté n° Z-2, arrêté portant sur le zonage de Fredericton, afin de permettre l'aménagement d'un immeuble d'habitation de quatre unités sur le terrain sis au 247, rue Dundonald, comme l'indique l'annexe « A » ci-jointe faisant partie de la présente résolution, sous réserve des conditions stipulées; et que l'arrêté n° Z-2.593, adopté par le conseil municipal le 26 novembre 2007, et les conditions s'y rattachant, soient abrogés.

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil ordonne par les présentes l'élaboration d'un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2; que ledit projet d'arrêté soit soumis à l'appréciation du Comité consultatif sur l'urbanisme; que soient respectées les dispositions de l'article 68 de la Loi sur l'urbanisme régissant la procédure d'avis au public; que le conseil examine les oppositions ou les appuis au projet d'arrêté dans le cadre de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 28 juin 2010 à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

L'annexe « A » est jointe aux présentes comme **Appendice 4**.

*(Le conseiller Dan Keenan est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**MONSIEUR LE MAIRE REPREND LA PRÉSIDENCE**

Monsieur le maire Brad Woodside regagne la salle du conseil à 20 h 34.

**LOTISSEMENT – 195, CH. DOAK (CALDWELL & ROSS LTD.)**

Réception d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant l'approbation d'une demande de Caldwell and Ross Ltd visant à lotir un terrain en vue de créer dix (10) parcelles constructibles de zone de parc industriel (I.P.) au 195, chemin Doak Road, sous réserve des conditions suivantes :

Résolution

Monsieur le maire regagne la salle du conseil

Lotissement – 195, ch. Doak (Caldwell & Ross Ltd.)

- a) Présenter un plan final de lotissement essentiellement conforme au plan III joint au rapport de planification 55/10 et à la satisfaction de l'agent d'aménagement.
- b) Concevoir l'accès, la viabilisation municipale, la construction de voie y compris la boucle temporaire, le nivellement du lot et un plan de gestion des eaux pluviales (construction complète), un plan détaillé pour les zones de poussée des eaux, y compris la zone de construction future, le tout à la satisfaction du directeur – Ingénierie et travaux publics.
- c) Appliquer des frais d'infrastructure pour le raccord au système à haute pression.
- d) Céder gratuitement les servitudes de services municipaux, et de services publics, ainsi que les droits de passage à la satisfaction du directeur – Ingénierie et Travaux publics.
- e) Interdire, pour les entrées d'automobiles, tout accès au boulevard Allison.
- f) Céder les terres publiques sous forme d'argent comptant.

**Proposé par la conseillère Marilyn Kerton, appuyé par le conseiller Tony Whalen QUE le conseil adopte le rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme et les conditions recommandées.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Le conseiller Dan Keenan est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**LOTISSEMENT – 426-428 ET 430, RUE CANADA (EARL ROBINSON)**

Lotissement – 426-428 et 430, rue Canada (Earl Robinson)

Réception d'un rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme recommandant l'approbation d'une demande d'Earl Robinson, au nom de M. Marius Demyne, en vue d'un lotissement visant à rajuster les limites de parcelles du terrain sis aux 426 à 428 et 430, rue Canada, sous réserve des conditions suivantes :

- a) Produire un plan final de lotissement essentiellement conforme au plan III joint au rapport de planification 62/10.
- b) Accorder gratuitement à la Ville de Fredericton une servitude municipale (MSE) (plan IV) comme le montre le plan final de lotissement.

- c) Fermer l'entrée du côté ouest des 426 à 428, rue Canada et réinstaller la bordure aux frais du propriétaire.
- d) Interdire les nouvelles coupures de courbures ou les nouvelles entrées sur l'un ou l'autre terrain.

**Proposé par la conseillère Marylin Kerton, appuyé par le conseiller Stephen Hicks QUE le conseil adopte le rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme et les conditions recommandées.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**MONSIEUR LE MAIRE REPREND LA PRÉSIDENTENCE**

Monsieur le maire reprend la présidence à 20 h 36.

Monsieur le maire reprend la présidence

**RAPPORTS DU COMITÉ PLÉNIER**

Les rapports du comité plénier suivants sont présentés :

Rapports du comité plénier

**DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE D'E-NOVATIONS COMNET INC.**

Désignation d'un mandataire d'e-Novations ComNet Inc.

**Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Stephen Chase QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton nomme Tina Tapley, trésorière municipale, qui agit comme représentante du conseil aux réunions d'e-Novations ComNet Inc. où l'actionnaire doit agir comme agent de la Ville et, le cas échéant, voter en son nom à titre de fondé de pouvoir jusqu'à ce que ce dernier soit révoqué ou jusqu'à ce que l'actionnaire en nomme un autre. La trésorière municipale agira à titre d'agent au nom de l'actionnaire et est, par la présente, autorisée à recevoir l'information au nom de la Ville et à voter de façon à améliorer la situation de la Ville et à accomplir pour la Ville de Fredericton tout ce qui relève de l'agent.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*(Le conseiller Steven Hicks est absent de la salle du conseil au moment du vote.)*

**PROPOSITION D'ACQUISITION DE TERRAIN – 299, RUE QUEEN (QUARTIER 10)**

Proposition d'acquisition de terrain – 299, rue Queen (Quartier 10)

Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Jordan Graham QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise l'acquisition du gouvernement provincial, d'une partie d'environ 681,92 m<sup>2</sup> du terrain sis au 299, rue Queen, soit le NID 01446228, pour la somme de quatre-vingt treize mille deux cent dollars (93 200,00 \$), sous réserve des taxes, rajustements et conditions applicables, et que le maire et la secrétaire exécutent les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PROPOSITION D'ACQUISITION DE TERRAIN – 352, RUE CAMPBELL (QUARTIER 10)**

Proposition d'acquisition de terrain – 352, rue Campbell (Quartier 10)

Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise l'acquisition du 352, rue Campbell, ou NID 01443936, du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la somme de dix mille quatre cent soixante-dix dollars (10 470 \$), et accorde au gouvernement provincial l'usage de 23 places de stationnement supplémentaires au stationnement d'York House pour une période d'une année, sous réserve des taxes, rajustements et conditions applicables, et que le maire et la secrétaire exécutent les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PROPOSITION D'ACQUISITION DE TERRAIN – 649, RUE QUEEN (QUARTIER 11)**

Proposition d'acquisition de terrain – 649, rue Queen (Quartier 11)

Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Jordan Graham QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton autorise l'acquisition d'une partie d'environ 122,00 m<sup>2</sup> du terrain sis au 649, rue Queen, du gouvernement du Nouveau-Brunswick, soit le NID 01457886, pour la somme de trente-quatre mille cent quarante-quatre dollars (34 144,00 \$) sous réserve des taxes,

rajustements et conditions applicables, et que le maire et la secrétaire exécutent les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION, FONDS DE RETRAITE DE FREDERICTON**

Le conseil d'administration du Fonds de retraite de Fredericton, à sa réunion du 21 avril 2010, a examiné un rapport administratif du coordonnateur des avantages et a recommandé que la résolution suivante soit présentée au conseil municipal pour examen :

**Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Dan Keenan, IL EST RÉSOLU que le conseil municipal de Fredericton autorise le Service juridique à élaborer un projet d'arrêté adéquat modifiant l'arrêté n° A-5, Arrêté portant sur la prorogation du régime de retraite du personnel municipal de Fredericton, aux fins suivantes :**

**Le régime de retraite a été modifié pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012, en vue d'adopter, pour les employés du Service de police, une réduction à 0,95 % de la cotisation supplémentaire actuellement de 1,0 % des gains ouvrant droit à pension.**

*À ce sujet*, le conseiller Dan Keenan demande si le financement du régime de retraite respecte la réglementation du gouvernement provincial.

Tina Tapley, directrice des finances et trésorière municipale par intérim, mentionne que la Sécurité publique fournit une prestation spéciale exigeant un examen régulier. Le taux des contributions a été revu par l'actuaire en 2009.

**La motion initiale est mise au vote et est déclarée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**APPEL D'OFFRES T10-25, AMÉLIORATION DES VOIES – PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'EST DE FREDERICTON**

**Proposé par le conseiller Mike O'Brien, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise l'adjudication du contrat découlant de l'appel d'offres T10-25,**

Appel d'offres T10-25 –  
contrat adjugé à Wilson  
Builders (1978) Ltd.

**Amélioration des voies – Projet d’aménagement de l’Est de Fredericton, à Wilson Builders (1978) Ltd., moins-disant répondant aux spécifications, au prix soumissionné de 1 226 276,00 \$, TVH comprise, ET le maire et la secrétaire municipale à exécuter les documents juridiques nécessaires à la transaction.**

*À ce sujet*, le conseiller Dan Keenan demande si un contrat sur appel d’offres pourrait être adjugé si une procédure d’expropriation était en cours.

Murray Jamer, directeur Ingénierie et travaux publics, fait savoir que le contrat pourrait être rajusté de façon à tenir compte du travail ne pouvant être accompli en raison d’une expropriation non achevée; le reste du travail pourrait commencer comme prévu.

**La motion initiale est mise au vote et est déclarée ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.**

**APPEL D’OFFRES T10-51, UN AÉRATEUR TORO PRO CORE SR 72 MODÈLE 2010 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, PARC AUTOMOBILE**

Appel d’offres T10-51 – contrat adjugé à Vesey’s Equipment

**Proposé par le conseiller Mike O’Brien, appuyé par la conseillère Marilyn Kerton QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU QUE le contrat découlant de l’appel d’offres T10-51, un aérateur Toro Pro Core SR 72 modèle 2010 ou équivalent approuvé, Parc automobile, soit adjugé à *Vesey’s Equipment*, moins-disant répondant aux spécifications, à être livré à la Division des parcs et des arbres, pour le prix total soumissionné de 29 267 \$, TVH comprise.**

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**APPEL D’OFFRES T10-54, FOURNITURE ET LIVRAISON D’UN (1) VÉHICULE UTILITAIRE À DEUX ET QUATRE ROUES MOTRICES NEUF, PARC AUTOMOBILE**

Appel d’offres T10-54 – contrat adjugé à Green Diamond

**Proposé par le conseiller Mike O’Brien, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU QUE** le contrat découlant de l'appel d'offres T10-54, Fourniture et livraison d'un (1) véhicule utilitaire à deux et quatre roues motrices neuf, Parc automobile, soit adjudgé à *Green Diamond*, moins-disant répondant aux spécifications à être livré à la Division des parcs et des arbres, pour le prix total soumissionné de 17 360,26 \$, TVH comprise.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**NOMINATION DU MAIRE ADJOINT**

Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Jordan Graham QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que, conformément à l'article 30 de la *Loi sur les municipalités* et à l'article 7 de l'arrêté n° A-2, concernant l'administration et le conseil municipal, le conseil municipal de Fredericton nomme Daniel (Dan) R. Keenan maire adjoint, pour un mandat débutant le 26 mai 2010 et se terminant le 24 mai 2011.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**NOMINATION DE REPRÉSENTANTS À DES CONSEILS, COMMISSIONS ET COMITÉS**

Proposé par le conseiller Eric Megarity, appuyé par le conseiller Stephen Chase QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que le conseil municipal de Fredericton nomme les membres suivants aux Conseils, Commissions et Comités énumérés ci-dessous, pour un mandat débutant le 26 mai 2010 et expirant en mai 2012 :

**Comité spécial sur l'immigration**

→ Conseiller Eric Megarity, président

**Business Fredericton North**

→ Conseiller Mike O'Brien

→ Conseiller Bruce Grandy (suppléant)

Nomination du maire adjoint

Nomination de représentants à des conseils, commissions et comités

### **Organisation des capitales canadiennes**

- **Maire adjoint Dan Keenan** (*mandat d'une année, soit jusqu'à l'élection du maire adjoint en mai 2011*)
- **Conseillère Marilyn Kerton** (*mandat se terminant en juillet 2010 à la suite de la conférence*)

### **Équipe de rêve Coleman Frog** (*remplaçant le Conseil consultatif du lac Killarney*)

- **Conseiller Stephen Chase**
- **Conseiller Bruce Grandy**
- **Conseiller Steven Hicks**

*et le personnel du Service d'aménagement, des Services communautaires, des Services généraux et d'Ingénierie et travaux publics*

### **Comité des services communautaires**

- **Conseiller Steven Hicks, président**
- **Conseillère Marilyn Kerton, vice-présidente**
- **Conseiller Stephen Chase, membre**
- **Conseiller David Kelly, membre**
- **Conseiller Stephen Kelly, membre**

### **Comité de développement**

- **Conseiller Stephen Chase, président**
- **Conseiller Scott McConaghy, vice-président**
- **Conseiller Jordan Graham, membre**
- **Conseiller Bruce Grandy, membre**
- **Conseillère Marilyn Kerton, membre**

### **Downtown Fredericton Inc.**

- **Conseiller Jordan Graham**
- **Conseiller Stephen Kelly (suppléant)**

### **Comité des finances et de l'administration**

- **Conseiller Mike O'Brien, président**
- **Conseiller Tony Whalen, vice-président**
- **Conseiller Stephen Chase, membre**
- **Conseiller Jordan Graham, membre**
- **Conseiller Eric Megarity, membre**

**Comité sur le logement à prix abordable** (sous-comité du Comité d'aménagement)

→ Conseiller Mike O'Brien, président

**Corporation de logement à but non lucratif de Fredericton**

→ Conseiller David Kelly

**Conseil de la bibliothèque publique de Fredericton**

→ Conseiller Stephen Kelly

**Commission des pensions de retraite – Représentants du conseil**

- Conseiller Mike O'Brien, président
- Conseiller Bruce Grandy
- Conseillère Marilyn Kerton
- Conseiller Scott McConaghy
- Conseiller Tony Whalen

**Commission des arbres**

→ Conseiller Stephen Chase

**Comité des technologies de l'information**

- Conseiller Stephen Kelly, président
- Conseiller Scott McConaghy, vice-président
- Conseiller Eric Megarity, membre
- Conseiller Mike O'Brien, membre

**Le Centre communautaire Sainte-Anne**

- Conseiller Stephen Chase
- Conseiller Jordan Graham (suppléant)

**Association d'améliorations locales pour le Jardin botanique de Fredericton**

→ Conseiller Stephen Chase

**Comité de travail du maire sur les relations communauté-université**

- Conseiller Jordan Graham, vice-président
- Ryan Sullivan, *directeur des séjours en résidence et services de congrès, Université St. Thomas*), coprésident
- Maire adjoint Dan Keenan, membre
- Brad Woodside, maire, membre d'office
- Joanne Thomson, coordonnatrice – Liaison communautaire, représentante de l'administrateur municipal

**Comité de liaison relatif aux négociations**

- Conseiller Steven Hicks, président
- Conseiller Stephen Chase
- Conseiller Scott McConaghy
- Conseiller Mike O'Brien
- Conseiller Tony Whalen

**Comité de l'ancien cimetière public**

- Conseiller Jordan Graham
- Monsieur le maire Brad Woodside
- *et les membres du Comité d'aménagement*

**Comité consultatif sur l'urbanisme**

- Conseiller Jordan Graham
- Conseiller David Kelly
- Conseillère Marilyn Kerton
- Conseiller Scott McConaghy

**Comité de la planification et des priorités**

- Maire adjoint Dan Keenan, président
- Tous les membres du conseil municipal

**Comité de la population** (*Comité de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick*)

- Conseiller Eric Megarity

**Comité de sauvegarde du patrimoine**

- Conseiller Stephen Chase

**Comité de la sécurité publique et de l'environnement**

- Conseiller Eric Megarity, président
- Conseiller Jordan Graham, vice-président
- Conseiller David Kelly, membre
- Conseiller Stephen Kelly, membre
- Conseiller Scott McConaghy, membre

**Comité consultatif sur l'aménagement riverain**

- Conseiller Jordan Graham, représentant du conseil
- Conseiller Bruce Grandy, représentant du comité d'aménagement

**Comité des transports**

- Conseiller Bruce Grandy, président
- Conseiller David Kelly, vice-président
- Conseiller Steven Hicks, membre
- Conseillère Marilyn Kerton, membre
- Conseiller Tony Whalen, membre

**Union des municipalités du Nouveau-Brunswick**

- Conseiller Stephen Chase, représentant des municipalités

**Conseil de la Société historique York-Sunbury**

- Juan Estepa, gestionnaire – Patrimoine et affaires culturelles

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**NOMINATIONS – COMITÉ DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE**

Nominations – Comité de sauvegarde du patrimoine

**Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :**

**IL EST RÉSOLU que les personnes suivantes soient nommées au Comité de préservation du patrimoine :**

1. John Leroux, mandat de trois ans expirant le 31 mai 2013
2. Brian Parker, mandat de trois ans expirant le 31 mai 2013

**3. Koral LaVorgna, mandat de trois ans expirant le 31 mai 2013**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**ASSENTIMENT DU CONSEIL – 1245, CHEMIN HANWELL**

Assentiment du conseil –  
1245, chemin Hanwell

Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE le conseil municipal adopte les résolutions suivantes :

**IL EST RÉSOLU** que le plan final de lotissement produit par Trainor Surveys (1974) Ltd. intitulé « Subdivision Plan, H. Greer & Son (2006) Ltd. » créant les lots 10-37 et 10-38 en vue d'élargir le chemin Hanwell, Route 640 (ch. Hanwell) à Fredericton, comté d'York, au Nouveau-Brunswick, reçoive l'assentiment du conseil, conformément au paragraphe 56(2) de la *Loi sur l'urbanisme*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**ASSENTIMENT DU CONSEIL – 271 RUE REGENT**

Assentiment du conseil –  
271, rue Regent

Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Tony Whalen QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU** que, conformément au paragraphe 56(2) de la *Loi sur l'urbanisme*, le plan final de lotissement produit par Opus International Consultants (Canada) Limited, intitulé, « Patrick Neill Watt Subdivision, Regent Street (Public) PID 01458306 Regent Street, City of Fredericton, County of York, Province of New Brunswick » relatif au lotissement Patrick Neill Watt, rue Regent (public), NID 01458306, rue Regent, à Fredericton, comté d'York, au Nouveau-Brunswick, reçoive l'assentiment du conseil, conformément au paragraphe 56(2) de la *Loi sur l'urbanisme*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PALAIS DES CONGRÈS**

Conseil d'administration du  
Palais des congrès

Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE le conseil municipal adopte la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton nomme les personnes suivantes au conseil d'administration du Palais des congrès de Fredericton :**

- Chris MacPherson
- Frank Flanagan
- David Seabrook
- Tina Tapley Jones
- Lee Corey
- Anthony Knight
- Shawn Bringloe
- Chris Black
- Walther Lauffer
- Doug Williams

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**AUDIENCE PUBLIQUE – ARRÊT DE LA CIRCULATION ET FERMETURE TEMPORAIRES DE TRONÇONS DES RUES ST. MARYS ET MAPLE, DE LA PROMENADE BROOKSIDE ET DE LA ROUTE PROVINCIALE 105 AINSI QUE DU TRONÇON DE TWO NATIONS CROSSING SITUÉ ENTRE LA RUE ST. MARYS ET LA ROUTE 105 – TRIATHLON ET DUATHLON DUNCAN HADLEY**

Une audience publique est tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour entendre les objections et appuis au projet d'arrêté visant l'interruption de circulation et la fermeture temporaires sur des tronçons des rues St. Marys et Maple, de la promenade Brookside et de la route provinciale 105 ainsi que du tronçon de Two Nations Crossing situé entre la rue St. Marys et la route 105, sous réserve des conditions stipulées.

La secrétaire adjointe déclare n'avoir reçu aucune objection écrite au bureau de l'administrateur municipal.

**Première et deuxième lectures de l'arrêté n° L-11.43**

**Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE l'arrêté n° L-11.43, Arrêté relatif à l'interruption temporaire de la circulation et à la fermeture temporaire de tronçons des rues St. Mary et Maple, de la prom. Brookside et de la route provinciale 105 ainsi que du tronçon de Two Nations Crossing sis entre la rue St. Marys et la route 105, soit lu en premier lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Audience publique - Arrêt de la circulation et fermeture temporaire de tronçons des rues St. Marys et Maple, de la promenade Brookside et de la route provinciale 105 ainsi que du tronçon de Two Nations Crossing situé entre la rue St. Marys et la route 105 – triathlon et duathlon Duncan Hadley

Première lecture de l'arrêté n° L-11.43

**Proposé par le conseiller David Kelly, appuyé par le conseiller Steven Hicks QUE l'arrêté n° L-11.43, Arrêté relatif à l'interruption temporaire de la circulation et à la fermeture temporaire de tronçons des rues St. Mary et Maple, de la prom. Brookside, de la route provinciale 105 ainsi que du tronçon de Two Nations Crossing situé entre la rue St. Marys et la route, soit lu en deuxième lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Deuxième lecture de l'arrêté n° L-11.43

**AUDIENCE PUBLIQUE – MODIFICATION DE ZONAGE – 1012, CHEMIN PROSPECT (HILL BROS. REALTY)**

Audience publique –  
Modification de zonage –  
1012, rue Prospect (Hill  
Bros. Realty)

Une audience publique est tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour entendre les objections et appuis à un projet d'arrêté visant à modifier l'arrêté de zonage (Z-2), selon la zone route commerciale afin de permettre l'exploitation d'un cabinet de dentiste sur le terrain sis au 1012, rue Prospect, sous réserve des conditions stipulées.

La secrétaire adjointe déclare n'avoir reçu aucune objection écrite au bureau de l'administrateur municipal.

**Première et deuxième lectures de l'arrêté n° Z-2.698**

**Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE l'arrêté n° Z-2.698, un arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2, Arrêté relatif au zonage de Fredericton, soit lu par titre en premier lieu. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Première lecture de l'arrêté n° Z-2.698

**Proposé par le conseiller Tony Whalen, appuyé par le conseiller Stephen Kelly QUE l'arrêté n° Z-2.698 visant à modifier l'arrêté n° Z-2, Arrêté relatif au zonage de Fredericton, soit lu par titre en deuxième lieu. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Deuxième lecture de l'arrêté n° Z-2.698

**AUDIENCE PUBLIQUE – REZONAGE ET LOTISSEMENT – 205, AVENUE MCADAM (CITY OF FREDERICTON)**

Audience publique –  
rezonage et lotissement –  
205, avenue McAdam (City  
of Fredericton)

Une audience publique est tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour entendre les objections et appuis à un projet d'arrêté visant à modifier l'arrêté de zonage (Z-2), en vue de rezoner le terrain sis au 205, avenue McAdam, de zone de parc (P) à zone résidentielle deux (R-2), et à le lotir en deux (2) parcelles résidentielles constructibles, sous réserve des conditions stipulées.

La secrétaire adjointe déclare n'avoir reçu aucune objection écrite au bureau de l'administrateur municipal.

**Première et deuxième lectures de l'arrêté n° Z-2.699**

**Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE l'arrêté n° Z-2.699, arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2 relatif au zonage de Fredericton, soit lu en premier lieu par titre.**

Première lecture de l'arrêté n° Z-2.699

À ce sujet, le conseiller Dan Keenan demande si la bande de terrain située derrière les propriétés du secteur sera retenue par la Ville ou fera partie du lotissement.

Alex Forbes, directeur adjoint aux Services d'aménagement croit que la Ville retiendra la portion de terrain; elle le préciserait aux conseillers avant la troisième lecture de l'arrêté, dans le cas contraire.

**La motion initiale est mise au vote et est déclarée ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Proposé par le conseiller Dan Keenan, appuyé par le conseiller Eric Megarity QUE l'arrêté n° Z-2.699, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-2 relatif au zonage de Fredericton, soit lu en deuxième lieu par titre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Deuxième lecture de l'arrêté n° Z-2.699

**ABSENCE DU CONSEILLER SCOTT MCCONAGHY**

Absence du conseiller McConaghy

**Proposé par le maire adjoint Bruce Grandy, appuyé par le conseiller Mike O'Brien, QUE le conseiller Scott McConaghy soit excusé et dispensé de la pénalité prévue dans le règlement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance

**Proposé par le conseiller Stephen Kelly, appuyé par le conseiller David Kelly, QUE la séance soit levée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La séance est levée à 21 h 15.

Soumis à l'approbation du conseil municipal par

*(Sgd.) Karen Garrett*

Karen Garrett  
Secrétaire de séance